

Paris, Le 09 juin 2026

Madame, Monsieur,

Vous détenez en portefeuille des parts du Compartiment **AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF – (FR0010342592)** (le « **Compartiment** ») de la SICAV Multi Units France (la « **SICAV** »), dont la société de gestion est Amundi Asset Management (ci-après « **Amundi** » ou la « **Société de gestion** »), et nous vous en remercions.

Nous vous informons que le conseil d'administration de la SICAV a décidé de procéder à la division des actions du Compartiment en date du **09 juillet 2026**.

Les détails de cette opération sont expliqués dans le document ci-joint dénommé « LAP_ AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF ». Cette lettre détaille l'ensemble des informations requises pour cette opération. Ce document, complet et précis, vous permet de prendre connaissance des impacts éventuels de cette opération sur votre investissement. Nous vous invitons donc à le lire avec attention.

Votre conseiller habituel reste bien entendu à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire dont vous souhaiteriez disposer.

Nous vous remercions de votre confiance et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos salutations respectueuses.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Benoit SOREL

Responsable de la ligne métier ETF et Indiciel

AVIS AUX ACTIONNAIRES

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF
(ISIN: FR0010342592)

DIVISION D' ACTIONS

The capitalised terms appearing in this letter correspond to the terms defined in the prospectus for the Sub-Fund (the "Prospectus").

Les termes en majuscule figurant dans la présente lettre correspondent aux termes définis dans le prospectus du Compartiment (le « Prospectus »).

Paris, le 9 juin, 2026

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les actionnaires du compartiment « AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF » (le « **Compartiment** ») de la SICAV Multi Units France (la « **SICAV** »), dont la société de gestion est Amundi Asset Management (ci-après « **Amundi** » ou la « **Société de gestion** »).

Nous vous informons que le conseil d'administration de la SICAV a décidé de procéder à la division des actions du Compartiment (l'« **Opération** »).

1. Division d'Actions

Étapes	Dates	Explications
Date d'enregistrement	08 juillet 2026	Détermination des ayants droit
Date de division des actions	09 juillet 2026	Cotation des actions au nouveau prix
		Distribution des nouvelles actions

Au titre de cette Opération,

- Les actionnaires recevront, à titre gratuit et sans frais, 199 actions supplémentaires par action détenue. Le nombre total d'actions détenues sera ainsi multiplié par un facteur de 200.
- Simultanément, la valeur liquidative (« **VL** ») par action diminuera proportionnellement de 200 fois, de sorte que la valeur totale de votre investissement reste inchangée.

Exemple : un investisseur détenant une (1) action du Compartiment avant l'Opération, détiendra deux-cent (200) actions du Compartiment après l'Opération avec une VL divisée par deux-cent (200) par rapport à la VL avant l'Opération. Vous trouverez un exemple supplémentaire en Annexe 1 du présent avis aux actionnaires.

Les actionnaires sont informés qu'aucun identifiant des actions (dont le code ISIN) ne sera modifié à la suite de cette Opération.

2. Suspension temporaire du marché primaire

L'Opération sera effectuée le 09 juillet, 2026.

Afin de procéder à l'Opération, les souscriptions et les rachats sur le marché primaire réservé aux participants autorisés seront suspendus selon le calendrier présenté ci-dessous.

Les actions du Compartiment pourront toujours être achetées et vendues sur les bourses sur lesquelles les actions du Compartiment sont cotées.

Suspension des souscriptions / rachat sur le marché primaire	Reprise des souscriptions/ rachats sur le marché primaire	Date Effective de l'Opération
06 juillet après 17h	09 juillet 2026 après 17h	09 juillet 2026

3. Documentation du Compartiment

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire et important de prendre connaissance du Prospectus et du Document d'Informations Clés du Compartiment disponibles sur le site www.amundiETF.fr.

Ces mêmes documents sont aussi consultables sur le site de l'AMF, www.amf-france.org, ou disponibles sur demande auprès de la Société de gestion.

Pour plus de détails, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller financier habituel ou nous contacter à l'adresse www.amundi.fr, rubrique « Contactez-nous ».

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Benoit Sorel

Responsable de la ligne métier ETF et Indiciel

Annexe 1
Exemple de Division d'Actions

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF
(ISIN: FR0010342592)

Avant l'Opération			L'Opération	Après l'Opération		
Actions détenues	Valeur Liquidative	Valeur Totale	Facteur de division	Actions détenue	Valeur Liquidative	Valeur Totale de l'Investissement
10	1 665 EUR	16 650 EUR = 10 x 1 665	200	2 000 = 10 x 200 = 10 + 1990	8,325 EUR = 1 665 / 200	16 650 EUR = 2 000 x 8,325